

## Fonds d'indemnisation



> Michel Lamarre, CA

Au cours de l'exercice 2008-2009, six réclamations ont été étudiées concernant deux ex-comptables agréés. Les montants demandés s'élevaient respectivement à 449 389,25 \$ et à 25 000 \$, pour un montant total de 474 389,25 \$.

Le Comité du Fonds d'indemnisation a présenté deux rapports, le premier recommandant le rejet de quatre réclamations et le versement d'une indemnité de 3 035 \$ à un réclamant, et le deuxième recommandant le rejet de la réclamation de 25 000 \$. Ces recommandations ont été entérinées par le Comité exécutif.

Enfin, une dernière réclamation, d'un montant de 177 000 \$, a été reçue en 2008-2009; son étude sera finalisée au cours du prochain exercice.

Le président du Comité,  
**Michel Lamarre, CA**

---

### Membres du Comité

Pierre Gauvreau, FCA  
Daniel McMahon, FCA

**Secrétaire** : Christiane Brizard, avocate, C.OCAQ